



Accueil paroissial : Place de la Mairie 06420 Saint-Sauveur-sur-Tinée – Le vendredi de 10h à 11h30

Mail : stsauveur@nice.catholique.fr

Tel : 04 89 34 21 41

DECEMBRE 2023

Vendredi 1 17h St-Sauveur Chapelet

1^{er} DIMANCHE DE L'AVENT

Samedi 2	8h30	St-Sauveur	Messe de réparation au cœur immaculé de Marie
	11h	La Bolline V.	Messe de la Sainte Barbe
	16h	Clans	Messe
	18h	St-Sauveur	Réunion Catéchuménat
Dimanche 3	11h	St-Sauveur	Messe
	16h	Marie	15h Confession suivie de la Messe
Lundi 4	13h	St-Sauveur	Aumônerie Collège St-Blaise
Mercredi 6		St-Etienne	Réunion des curés du doyenné
	17h	St-Sauveur	Adoration suivie de la Messe
Jeudi 7	16h15	St-Sauveur	Catéchisme école primaire
Vendredi 8	16h	St-Sauveur	Adoration, Messe de l'immaculée conception de la Vierge Marie

2^e DIMANCHE DE L'AVENT

Samedi 9	17h	La Bolline V.	16h Confession suivie de la Messe
Dimanche 10	11h	Clans	Messe
	16h	St-Sauveur	Messe
Lundi 11	13h	St-Sauveur	Aumônerie collège Saint Blaise
Mardi 12	14h	Roubion	Equipe du Rosaire
	14h30	Evêché	Réunion de transmission de la nouvelle paroisse
Mercredi 13	17h	St-Sauveur	Adoration et confession . 17h30 Messe
Jeudi 14	11h	Roure	10h Confession suivie de la Messe
	16h15	St-Sauveur	Catéchisme école primaire
Vendredi 15	17h30	St-Sauveur	Réunion de l'EAP

3^e DIMANCHE DE L'AVENT (Gaudete)

Samedi 16	17h	Roussillon	16h Confession suivie de la Messe
Dimanche 17	11h	St-Sauveur	10h Confession suivie de la Messe
	16h	Clans	15h Confession suivie de la Messe
Lundi 18	13h	St-Sauveur	Aumônerie collège Saint Blaise
Mardi 19	14h	La Tour	Messe à l'EHPAD de l'Albaréa
	16h15	La Tour	Confession
Mercredi 20	16h	St-Sauveur	Adoration et confession . 16h30 Messe.
Jeudi 21	16h15	St-Sauveur	Catéchisme école primaire
Vendredi 22	17h	St-Sauveur	Adoration et confession . 17h30 Messe

4^e DIMANCHE DE L'AVENT

Samedi 23 16h St-Sauveur 16h Messe

Nativité du Seigneur

Dimanche 24	20h	Roure	Messe de Noël
	15h	Rimplas	Messe de Noël
	17h	St-Dalmas V.	Messe de Noël

	15h	Roussillon	MD	Messe de Noël
	17h	Clans	MD	Messe de Noël
	22h	St-Sauveur		Messe de Noël
Lundi 25	9h	Bairols		Messe de Noël
	11h	La Tour		Messe de Noël
	16h	Marie	MB	Messe de Noël
Mercredi 27	15h	Clans		Equipe du Rosaire suivi de la Messe
Jeudi 28	16h	St-Sauveur		Adoration et confession . 16h30 Messe.
Vendredi 29	16h30	Roubion		15h30 Confession suivie de la Messe de Noël
Samedi 30	11h	Ilonse		10h Confession suivie de la Messe de Noël
La Sainte Famille : Jésus, Marie et Joseph				
Samedi 30	17h	La Bolline V.		Messe de La Sainte Famille (Chapelle des 7 douleurs)
Dimanche 31	11h	Clans		Messe de La Sainte Famille
	15h30	St-Sauveur		Messe de La Sainte Famille
Lundi 1er	15h0	St-Sauveur		Messe

Lundi 4 : **Saint Jean de Damas**, prêtre et docteur de l'Eglise
 Mercredi 6 : **Saint Nicolas**, évêque de Myre, † 343
 Jeudi 7 : **Saint Ambroise de Milan**, évêque et docteur de l'Eglise, † 397
 Vendredi 8 : **Immaculée conception de la Vierge Marie**
 Mercredi 13 : **Sainte Lucie de Syracuse, Vierge et martyre**, † 303
 Jeudi 14 : **Saint Jean de la Croix**, prêtre et docteur de l'Eglise, † 1591
 Lundi 25 : **Nativité du Seigneur**
 Mardi 26 : **Saint Etienne, premier martyr**, † 1er siècle
 Mercredi 27 : **Saint Jean**, apôtre et évangéliste
 Jeudi 28 : **Les Saints Innocents**, martyrs



CATÉCHÈSE-AUMONERIE			ACUEIL		
Saint-Sauveur	Catherine CARIZZONI	06.81.08.00.38	Valdeblore	Maguy BARELLI	06.46.42.86.56
Clans	Simone RALLON	06.83.07.70.31	Clans	Marie-Claire WEIGEL	06.66.24.08.46
Lycée Valdeblore	Cédric BREMOND	06.11.47.70.30	St-Sauveur	Père Marek	04.89.34.21.41

DÉCÈS

St-Sauveur : Jean-Pierre GAIDON, 82 ans
La Bolline Valdeblore : Nadine, DELLA-VALLE, 65 ans
Roussillon : Henriette BORELLI, 77 ans
Clans : Gilbert FILIPPI, 82 ans

Message de Mgr Nault, évêque de Nice

À la suite de différents dysfonctionnements dans le diocèse concernant les questions financières liées aux prêtres, un petit rappel semble nécessaire.

1- Tous les prêtres diocésains exerçants dans le diocèse reçoivent le même traitement, quel que soit leur ministère : curés, vicaires, évêque, prêtres originaires du diocèse ou présents comme "fidei donum". Tous les prêtres ont aussi les mêmes avantages en nature : logement gratuit, charges en partie remboursées, frais de déplacement pris en compte... Tous les prêtres doivent reverser au diocèse l'argent perçu dans le cadre pastoral, afin de respecter l'équité de traitement ; le diocèse donne ainsi les moyens de subsistance à chaque prêtre. C'est le *Denier de l'Église* seul qui permet au diocèse de faire vivre les prêtres exerçant leur ministère dans les Alpes-Maritimes : merci à tous ceux qui y participent de leur fidélité, si importante pour le diocèse.

2 – Aucune quête ou souscription ne peut être réalisée pour un prêtre. Si cela est légitime, une souscription pour offrir un cadeau raisonnable (et non de l'argent) en fin de mission peut être organisée sous l'autorité du curé ou du doyen (si le curé est concerné). En cas de nécessité pastorale, le diocèse peut faire un prêt à 0% aux prêtres, selon des règles précises vues avec le Commissaire aux comptes.

3- De même, aucune quête ou souscription ne peut être initiée en paroisse, sans l'accord du curé ou du doyen (si le curé est concerné), même s'il s'agit d'une œuvre missionnaire ou de charité.

Merci à chacun de nous aider à respecter ces mesures diocésaines. Que chacun soit une nouvelle fois vivement remercié de sa participation au Denier.

+Jean-Philippe Nault
Évêque de Nice